



50^{ème} anniversaire de l'AFDJ – Samedi 3 mai 2014 - Restaurant du Coq-d'or à Vellerat

Discours de M. Pierre-André Comte, maire de Vellerat

Madame la Présidente, Madame la Ministre, Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du 70^e anniversaire du droit de vote des femmes, soit avec trois décennies d'avance sur la Suisse, la France vient de célébrer le jour où les femmes furent officiellement admises à égalité avec les hommes dans la République. Ce jour, c'était le 21 avril 1944, et il s'était écoulé un siècle et demi depuis la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen et malgré le sacrifice d'Olympe de Gouges et sa « Déclaration des droits de la femme », qui, après avoir exercé son droit de monter à la tribune, fut vivement conviée à exercer celui de monter à l'échafaud... A l'occasion de cet hommage national, on a, de Louise Weiss à Lucie Aubrac, convoqué au prétoire les lumineuses figures devant lesquelles chacun s'incline naturellement. On a cité aussi d'illustres messieurs militant pour le droit des femmes. On s'est souvenu de Condorcet, qui réclamait en 1790 que la femme fût l'égale de l'homme en droit et en dignité. On a évoqué Hugo, qui s'engagea d'une même voix et pour les mêmes droits. On aurait pu citer Stendhal qui estimait que « l'égalité parfaite serait la marque la plus sûre de la civilisation ». Les grands hommes ne manquent jamais à l'appel des vertus suprêmes. J'ai bien dit les « grands hommes », pas les petits, pas ceux dont la Duchesse de Langeais disait, sous la plume de Balzac, qu'ils permettent bien aux femmes « de s'élever au-dessus d'eux, mais ne leur pardonneront jamais de ne pas descendre aussi bas qu'eux... »

Certes, l'AFDJ ne se revendique pas comme mouvement féministe a priori. Cependant, il est juste d'affirmer que ses fondatrices ont toujours eu à l'esprit la volonté de défendre les droits de la femme. Le projet de l'AFDJ a été dès le départ de faire naître un État au service de la démocratie et de la justice. Un projet conçu pour faire avancer les luttes et défendre le bien commun. Très tôt les femmes jurassiennes ont compris qu'une vision individualiste de la société contribuait à dépolitiser les enjeux sociaux. Elles craignaient que les problèmes d'inégalité, avec l'insécurité et la détresse sociale qui les accompagnent, demeurent irréductibles dans le modèle-type du canton confédéré. Dès lors, il fallait, en terre jurassienne, élargir le spectre de la réflexion politique à la suppression des rapports de domination, quels qu'ils soient.

Dans le reste de la Suisse, les choses, sur ce plan-là, étaient plutôt figées. Rappelons-nous en effet que la Confédération n'a jamais assumé le rôle de pionnière dans la promotion de l'égalité entre hommes et femmes. Elle s'est juste montrée suffisamment pragmatique en copiant à son tour les réalisations locales réussies. Ainsi, le Bureau fédéral de l'égalité fut créé en 1988, alors que le canton du Jura avait, précisément sous l'impulsion de l'AFDJ, déjà fondé le sien en 1979, donc neuf ans plus tôt et huit ans avant que Genève ne fît pareil! Faut-il en conclure que tout est gagné ? Rien n'est moins sûr, et la vigilance est de rigueur. Mieux, la pression doit s'amplifier ! Car pensons à la plus élémentaire justice, toujours pas respectée et si difficile à imposer. Le Parlement jurassien n'a-t-il pas adopté en 2002 un postulat suggérant qu'on rédigeât une loi sur l'équité salariale comme prolongement du principe d'égalité fixé dans la Constitution fédérale ? Et alors ? Il n'y a jamais eu de loi sur l'équité salariale, et de 30% il y a douze ans, l'écart entre les salaires des hommes et des femmes est passé à 25%, autour de 20% dans le meilleur des cas, pour un travail identique ! Pour être précis, mentionnons les dernières

statistiques de l'OFS qui signalent que cet écart est passé de 18,4% en 2010 à 18,9% en 2012. Ça remonte... et on ne peut pas dire qu'il s'agit-là d'une victoire...

Le double combat de l'AFDJ, mêlant la marche d'un peuple vers sa libération et celle de la femme vers son accession à un statut légitimement revendiqué, ce double combat-là reste primordial pour le progrès de toute communauté humaine. Il doit se poursuivre dans le souvenir de la parole de Jean Rostand : « Le temps ne travaille pas pour l'homme, et tout ce qu'on aura manqué à faire en cette génération, il faudra s'y reprendre à la prochaine. Les enfants qui naîtront dans des millénaires ne seront pas plus aptes au progrès que ceux qui naissent de nos jours, et il n'y a rien à espérer de l'avenir qui ne soit déjà espérable du présent. »

Les femmes jurassiennes se sont ménagé une place privilégiée dans l'histoire de la lutte d'indépendance. Leur apport a puissamment contribué à notre appropriation de la souveraineté politique. Roland Béguelin l'a dit dans des termes flatteurs. Roger Schaffter l'a proclamé avec force. Valentine Friedli, seule femme de la Constituante, l'a revendiqué avec talent.

Les femmes jurassiennes ont porté haut l'honneur du Jura, et c'est à l'association née il y a cinquante ans qu'elles doivent d'avoir gravi les échelons d'une notoriété désormais inscrite dans la mémoire des temps. Je voudrais aujourd'hui leur dédier les derniers mots de la lettre d'adieu que Pauline Marois, Premier Ministre déchu du Québec et amie de notre mouvement, vient d'adresser à ses compatriotes: « Jeune femme, je rêvais de changer le monde. Aujourd'hui, je me permets humblement de penser que j'y ai contribué, grâce à vous. Je vous enjoins de continuer de vous tenir debout, la tête haute, pour protéger ce qui vous tient à cœur. De continuer à chérir le précieux trésor que nous avons reçu de nos mères et de nos pères, et qui fait de nous un peuple différent. De ne jamais tourner le dos à la possibilité que nous nous donnions un jour un pays à nous. Un pays pour décider pour nous-mêmes et par nous-mêmes. L'avenir vous appartient. Je demeurerai toujours à vos côtés. Je vous aime. » Ce pays-là, Mesdames et Messieurs, c'est aussi le nôtre, le Jura. Continuons de rêver à la restauration de son unité et obstinons-nous à nous engager afin qu'il la retrouve.

Jamais indifférentes, tantôt au front, tantôt dans l'ombre, les femmes se sont impliquées massivement dans la mobilisation du peuple jurassien. Mais que sait-on vraiment, dans le public, de leur engagement ? Etaient-ce de bonnes complices, de précieuses partenaires, d'excellentes alliées, des adhérentes d'exception ? L'histoire, rassurez-vous, établira les faits et s'adressera aux consciences. Elle dira qu'elles ont agi et bousculé jusqu'à idéaliser la lutte d'indépendance du Jura, autant qu'elles ont ennobli celle de leur émancipation au sein d'une société cohérente et solidaire. Merci aux femmes jurassiennes d'avoir été et de rester à l'avant-scène des luttes pour le progrès social, la liberté, la fraternité et l'égalité ! Longue vie à l'AFDJ !

Pierre-André Comte